

Filactu

N°9

Le FIL d'actualité de St Ouen

SOMMAIRE

2 EDITO

3 PERMANENCES

4 L'ACTU EN BREF

6 CITOYENNETE

10 VIE ASSOCIATIVE

11 CCNS

13 CITOYENNETE &
AGENDA

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St Ouen

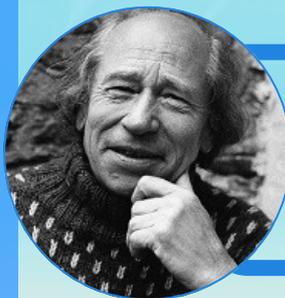
Horaires d'été (du 01/04 au 30/09):

Mardi et mercredi: 9h - 12h et 13h - 18h

Jeudi: 13h - 18h

Vendredi: 9h - 12h et 13h - 19h

Samedi: 9h - 18h



*Saint Ouen, ville natale du peintre
Alfred Manessier*



L'EDITO

Une nouvelle année scolaire se termine. Dans quelques jours aura lieu la kermesse de l'école, et je profite de cette occasion pour renouveler mes remerciements et mes félicitations à l'équipe enseignante. L'année a été éprouvante à la fois pour les familles et pour les enseignants.

Souhaitons les vacances reposantes, ensoleillées et re-vivifiantes.

Il est temps pour l'équipe municipale de faire un premier point des actions et projets notamment, le dispositif « Cantine Scolaire à 1€ ». En place depuis le 1^{er} janvier, cette nouvelle tarification avec une aide de l'Etat de 3 euros par repas, a permis une nette augmentation des inscriptions à la cantine. Plus de 75% de familles saint-ouennaises bénéficient du tarif à 1 euro et une augmentation de 25 % de la fréquentation a été constatée. Au-delà de l'aspect financier, c'est pour moi une véritable satisfaction de permettre à nos enfants de bénéficier de repas équilibrés, choisis avec beaucoup d'à-propos par Dorothée et Nathalie, sous la bienveillance de l'équipe d'animation. Ces moments privilégiés participent à l'épanouissement de nos enfants, à l'apprentissage du « bien vivre ensemble » et à leur insertion dans la société. En ces temps d'inflation et d'augmentation des prix, les familles me font part quotidiennement de leur satisfaction.

Un autre dossier sensible mobilise la municipalité et les services. L'extension du cimetière et son aménagement sont programmés pour la fin de l'année. Nous avons durant ce premier semestre pu acquérir la parcelle d'un hectare attenante au cimetière actuel. Dans quelques semaines commenceront les travaux d'aménagement, avec la réalisation d'allées goudronnées, ainsi que la pose des clôtures identiques à celles existantes. Le cout global de cette opération s'élève à plus de 100 000 euros. Dans le même temps, la procédure de reprises de concessions funéraires en état d'abandon permettra sur les 3 prochaines années la réattribution de 55 places dans le cimetière existant. Travail de longue haleine, fastidieux administrativement, cette procédure permettra en outre de réduire les nuisances de ces concessions abandonnées et trop souvent à l'origine de litiges pour manque d'entretien. Il est important pour moi de préciser ici, qu'une concession appartient à la personne qui l'a acquise ou à ses acquéreurs s'ils sont plusieurs, et qu'en aucun cas, les services techniques de la mairie ne sont autorisés à entretenir les parcelles concédées. Si les agents ont bien la charge de l'entretien du cimetière, il leur est interdit par la loi, d'entretenir les tombes en état d'abandon.

Pour conclure, et avant de vous retrouver en septembre pour un nouveau numéro du Fil'Actu, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de belles vacances estivales.

Sylvie De Almeida



Permanence des élus en mairie (sauf CCAS):
Pas de permanence du 18 juillet au 5 septembre

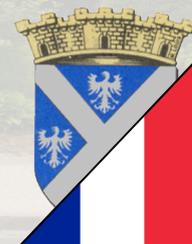
Marie-Micheline Dorion | Lundi de 14h00 à 15h00 au local du CCAS rue Pasteur
Responsable CCAS

Sylvie De Almeida | Lundi de 16h00 à 18h00
Maire

Céline Minet | Mercredi de 17h30 à 18h00
Chargée de la communication et des relations avec les médias et la population

Jean-Pierre Carle | Jeudi de 17h30 à 18h00
Responsable du technique, des espaces verts des bâtiments communaux et de la voirie

Cédric Boyaval | Vendredi de 16h30 à 17h00
Responsable du Comité des fêtes, des relations avec les associations et le voisinage



VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX : PETIT Eric - BOYAVAL Muriel - HUET Julien - ROYNEAU Marie - CAUX Jean-François - BARBIER Mélanie - TOURNEUR Eric - VIOLETTE Francine - SAUVE Christophe - SOYEZ Gratiella - FROIDURE François - QUATRELIVRE Ingrid - FROIDURE Laurent

Horaires d'ouverture au public de la mairie cet été

Du 18.07.22 au 19.08.22 inclus
8h00 - 12h00

Fermeture les après-midi

7 Rue Philippe Louis
80610 Saint-Ouen

Tel : 03.22.52.91.39

Fax : 03.22.51.07.27

Mail : mairie.saint-ouen@mairie-saint-ouen.com

Numéros utiles

SAUR (service clientèle) : 03.60.56.40.00

SAUR (urgences 24h/24 7j/7) : 03.60.56.40.08

Assistante Sociale : 03.60.03.43.90



L'actu en bref

Chasse aux Œufs :



La Chasse aux œufs consistait à retrouver 53 éléments (œufs, dessins et 3 gros œufs dorés) qui étaient cachés dans toutes les rues de la Commune, du vendredi 15 au dimanche 17 avril.

Les participants devaient trouver un maximum d'éléments cachés.

Le lundi 18 avril, à l'issue des résultats, un goûter a été offert aux enfants et aux parents présents et des paquets de chocolats ont été distribués aux enfants.

3 catégories : 2 – 5 ans / 6 – 8 ans / 9 – 11 ans.

Un tirage au sort a permis de départager les ex aequo.

Les gagnants ont reçu un plus gros paquet de chocolats en plus de celui distribué.

Merci à tous les participants petits et grands.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures.



L'actu en bref

Un 8 mai bien rempli

Cette année, la commémoration du 8 mai a repris ses bonnes habitudes « d'avant Covid ». Comme une renaissance, elle a vu les enfants de l'école se joindre de nouveau aux élus et aux anciens combattants. La participation de nombreux habitants a redonné vie à la cérémonie.



Sur la fête du Printemps, les promeneurs ont pu apprécier les démonstrations de danse, de tournage sur bois, de ferrage de cheval. Ils auront également profité de belles mécaniques anciennes, d'expositions de plantes et d'animaux et d'une restauration sur place dans une ambiance très festive.







La Mairie déploie de l'énergie pour que le marché se développe et propose de nouveaux produits mais si on veut qu'il se pérennise, il faut faire l'effort de consommer et acheter à nos commerçants locaux.

MARCHE DE SAINT OUEN

Prochaines dates
DIMANCHE 3 JUILLET - DIMANCHE 17 JUILLET - DIMANCHE 31 JUILLET -
DIMANCHE 14 AOUT - DIMANCHE 28 AOUT - DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

L'actu en bref

Fête des mères

Une fois de plus, la fête des mères fut un vif succès cette année. Sous un soleil clément, nos mamans ont pu profiter d'un goûter avant de repartir avec un Lewissia. Attention à l'avenir la distribution du cadeau se fera uniquement ce jour là.



Tous en scène !

La compagnie Les Gosses, association d'artistes à la CCNS, a permis la représentation de multiples pièces de théâtre par les élèves de St Ouen, d'Hangest-sur-Somme, de Vignacourt et d'Abbeville du 31 mai au 3 juin. L'occasion pour nos bambins de se familiariser avec le public et de rendre fiers... très fiers leurs parents.



L'actu en bref



"Ce samedi 25 juin s'est déroulée la kermesse des écoles maternelle et primaire.

Après les chants et les danses, les familles ont pu se restaurer grâce à l'association Les p'tits Zécoliers qui ont préparé des frites des chipolatas et des merguez pour 327 repas réservés.

Après le repas Madame le Maire et 2 de ses adjoints ont distribué les récompenses aux 27 CM2 qui ont reçu une clé USB et une place de cinéma offertes par la Mairie, une calculatrice offerte par l'association Les p'tits Zécoliers et un livre offert par le ministère de l'Education Nationale.

Après 2 années d'annulation en raison du COVID, les familles ont pu apprécier le travail réalisé par l'équipe enseignante, les p'tits Zécoliers et la municipalité et ont passé un agréable moment.

Nous souhaitons de bonnes vacances aux élèves et à l'équipe enseignante et une bonne rentrée au collège aux CM2."



Vie associative

Club des Doigts de Fée :



Les tricoteuses du Club des Doigts de Fée ont confectionné des écharpes au profit de l'Association « 1 Alliance pour 4 pattes » qui seront proposées à la vente et dont les bénéfices serviront aux soins des animaux recueillis par l'Association.

Les tricoteuses ont également confectionné des couvertures au profit des bébés prématurés. De belles actions de ces dames au profit de belles causes. Merci Mesdames.



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 Avril 2022
Conseil communautaire consacré à l'examen du compte administratif 2021 et du budget primitif 2022

DELIBERATIONS :

- Compte de Gestion 2021 : compte de gestion conforme en tous points aux comptes administratifs présentés et votés ce jour
- Budget principal 2021 – Sections de fonctionnement et d'investissement :
 Section de fonctionnement un excédent cumulé de 9 974 450.76€ comprenant l'excédent cumulé de 2020 de **8 780 411.05€**.
 Section Investissement déficit de 509 910.97€ auquel s'ajoute un report excédentaire de 2020 de 3 671 527.79€ soit un excédent global de **3 161 616.82€**.
- Affectation du Résultat :
 Affectation de l'ensemble des résultats du CA 2021 vers le budget primitif 2022.
- Taux d'imposition 2022 : Taux d'imposition reconduits à l'identique de 2021
 CFE : 25.77%
 Taxe foncière bâtie : 2.16%
 Taxe foncière non bâtie : 4.68%
- Budget primitif 2022 :
 Section de Fonctionnement : 20 918 411.92€ (Montant équilibré Recettes et Dépenses)
 Section d'Investissement : 4 488 779.19€ (Montant équilibré Recettes et Dépenses)
- Dotation de Solidarité Communautaire 2022 : 20.28€ / Habitant
 Dotation complémentaire de 3 042€ allouée aux communes de l'ex Communauté de Communes Ouest Amiens.
 Dotation de Solidarité complémentaire de 8000€ aux communes de Cavillon, Lanches St Hilaire, Le Mesge, Soues, Surcamps et Yzeux soit 48 000€.
 Dotation exceptionnelle 2022 à l'ensemble des communes membres d'un montant de 350 039.80€.
- Subvention ALSH : Le conseil communautaire autorise le Président à procéder au versement des subventions pour le bon fonctionnement des ALSH à hauteur de 6€/jour / enfant accueilli pour l'année 2022.
- Crèche Communale Ailly sur Somme : participation de 170 000€ au titre de l'année 2022 pour le bon fonctionnement de la crèche communale
- Vélos électriques : reconduction jusqu'au 30/04/2024, le dispositif de subventions pour l'acquisition de vélos électriques par les particuliers résidant sur le territoire intercommunal à hauteur de 100€ par vélo neuf acheté auprès d'un vendeur professionnel dans le département de la Somme (1 vélo par foyer).
- Ecole de Musique Intercommunale : la grille tarifaire de l'école de musique intercommunale pour l'année 2022/2023 est approuvée.
- Dispositif d'initiatives culturelles– Subventions 2022 :

Structures	Type de Projet	Budget du projet	Subvention	Pourcentage du
Amicale des Ama-	12 ^{ème} fête des véhi-	11 550.00€	1 800.00€	15.58%
APATE	2 balades / temps	1 070.00€	250.00€	23.36%
Château Blanc	Aide à la saison	16 980.00€	2 900.00€	17.07%
Amis de la collé-	Aide à la saison	5 320.00€	1 000.00€	18.79%
Racines Calcéen-	Livre « La 2 ^{ème}	6 784.00€	1 150.00€	16.95%
TOTAL			7 100.00€	

- ADUGA – Convention de Fonctionnement : Conclusion de la convention de financement avec l'ADUGA pour l'année 2022 à hauteur de 22 916€.
- Créations et Fermetures de postes : les créations et fermetures de postes correspondent à des avancements de grade à l'exception de 2 emplois non permanents nouvellement créés dans les services Culturel (Réseau intercommunal de lecture publique) et Urbanisme.
- ZAC des Bornes du Temps : Cessions Foncières : en remplacement du projet abandonné par la société TRANSLOBAT, sur proposition de la Commission développement économique :
une cession de 4000m2 à la société LIHD au prix de 15€HT/m2 soit une recette attendue de 60 000€ HT pour une activité de chaudronnerie.
une cession de 8000m2 à la société VALCITY au pris de 15€HT/m2 soit 120 000€HT pour la construction d'un immeuble en vue d'y installer 2 à 3 PME.
- Avenant à la Convention ADS : avenant aux actes d'instruction à conclure avec le Pôle Métropolitain pour la période du 01/01 au 30/06/21 avenant portant sur le coût du service.
- Convention GRDF : convention à conclure avec GRDF permettant aux particuliers de bénéficier de subventions complémentaires à l'OPAH dans le cadre de la rénovation énergétique de leur habitation (remplacement des chaudières Fioul aux chaudières Gaz).
- Tourisme : Convention avec PLANET NAUTIC : convention de mise à disposition de 4 bateaux électriques durant 1 an par PLANET NAUTIC.
Cette convention prévoit un encaissement direct par la CCNS avec reversement de 70% des recettes à PLANET NAUTIC ainsi que des conditions tarifaires de location avantageuses pour les habitants de la CCNS.
- Tourisme : Convention de commande avec le Pôle Métropolitain :
Signature d'une convention avec le Pôle Métropolitain visant à mettre en œuvre un Pass tourisme à l'échelle du Pôle.
- Hébergements insolites : Plan de Financement
Nouveau plan de financement relatif à l'installation des maisons insolites
- Centre aquatique : Avenant au contrat d'Affermage
Avenant N°1 au contrat d'affermage consistant à réduire la redevance d'occupation sur les années 2020 et 2021 pour causes de fermetures administratives liées au Covid.
- Convention CTL : Contrat Territoire Lecture avec la DRAC des Hauts de France et le département de la Somme, contrat en vertu duquel la CCNS pourra percevoir une subvention annuelle de 30 000€ sur 3 ans afin de développer le réseau intercommunal de lecture publique.

PARTENAIRES FINANCIERS	MONTANT HT	POURCENTAGE
Conseil Départemental	36 000€	30€ assiette subventionnable de 120 000€
Etat – DETR	105 427.60€	40%
Région Hauts de France	37 106.40€	20% de l'assiette subventionnable de 185 532€
CCNS	85 035€	32.27%
	263 569€	100% du montant global de l'opération

QUESTIONS DIVERSES :

OPAH RR : La réunion de lancement de l'OPH RR s'est tenue ce jour avec la société
PAGE 9.

Crématorium : Sur proposition du Président le Conseil Communautaire donne son accord, à l'unanimité, pour que des discussions se poursuivent avec la société souhaitant exploiter un crématorium sur le territoire intercommunal, il est précisé qu'une DSP pourrait être envisagée.

CITOYENNETE



Règle du code de la route concernant la circulation des vélos:

Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.



Déchets verts: Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.



Conseil
National
du Bruit

Le Conseil national du bruit autorise les nuisances sonores pour faire des travaux non professionnels (bricolage, jardinage...) lors des horaires suivants : En semaine : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30. Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h

AGENDA

PILOXING[®]

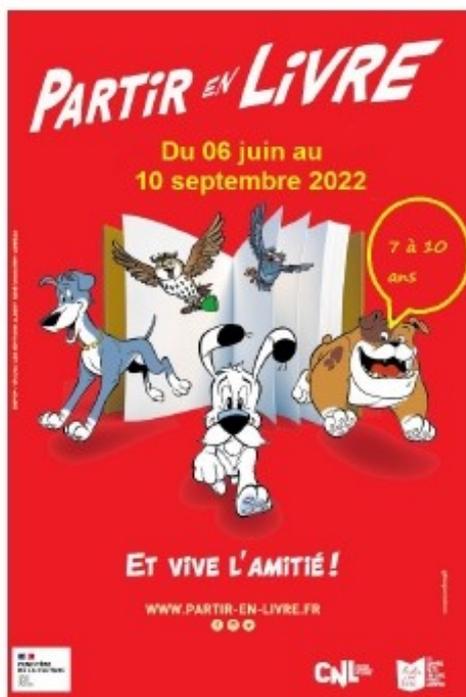
**GRATUIT
OUVERT A TOUS**

NOUVEAU A SAINT OUEN!
Salle des fêtes le 30 juin à 19h

AGENDA

Opération lecture Eté 2022

Pour les 7-10 ans



« Partir en livre »

Pour les 7-10 ans

Du 06 juin au 10 septembre 2022

Nous vous proposons pour cet été une sélection de 10 livres pour les vacances :

Des romans et des BD qui plairont aux lecteurs et aux lectrices.

Vous avez entre 7 et 10 ans ?

Alors, à vous de jouer : lisez 2 livres de la sélection 2022...et dites-nous quel est votre livre préféré...

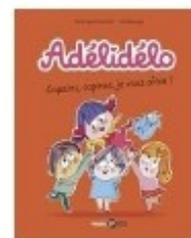
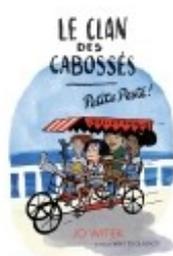
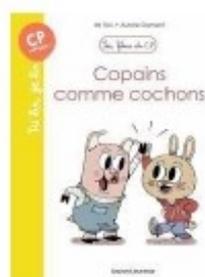
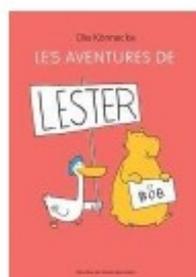
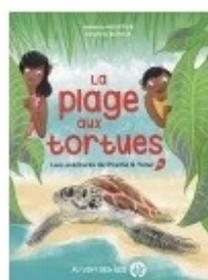
Attention !

Cette opération est limitée à 15 enfants

Dans l'attente de vos cartes postales, nous vous souhaitons de bonnes lectures et un bel été !

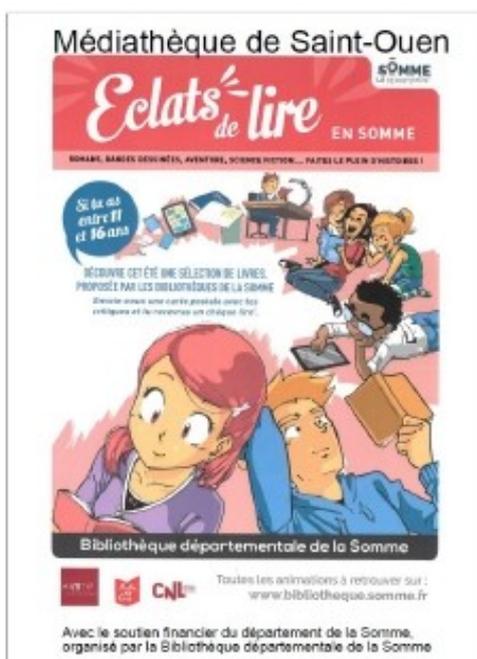
Opération labellisée et financée par le CNL et la Mairie de Saint-Ouen

La sélection 2022 :



AGENDA

Pour les 11-16 ans



Eclats de Lire en Somme

Pour les 11-16 ans

Du 10 juin au 02 septembre 2022

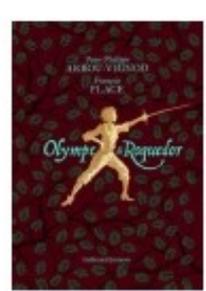
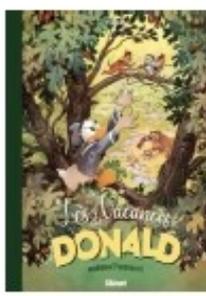
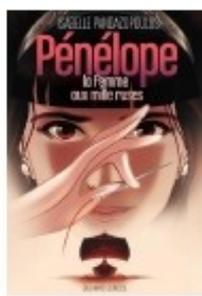
Nous vous proposons pour cet été une nouvelle sélection de 10 livres pour les vacances, 10 livres de genres différents qui ont pour caractéristique commune de pouvoir intéresser les garçons et les filles de 11 à 16 ans...

Livres que vous pourrez retrouver dans votre bibliothèque de Saint-Ouen.

Pour participer au concours, il vous suffit de suivre le règlement et de vous prêter à un petit exercice simple qui nous donnera de vos nouvelles de lecteurs et nous permettra de savoir quels sont vos livres préférés.

Opération labellisée par le CNL et réalisée avec le soutien financier du département de la Somme

La sélection 2022 :



Règlements des opérations lecture et informations :

Médiathèque de Saint-Ouen 3, place Jean Catelas 80610 Saint-Ouen

mediathequestouen@nievresomme.fr – 03 22 39 00 90

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12 & 14h-18h

Vendredi : 10h-12h30 & 14h-18h

Samedi : 9h-12h & 14h-16h30

AGENDA

Le 16 Juillet, le comité des fêtes organise une soirée Moules/Frites à la salle des sports à 19h.

Suivi, de l'ouverture de la fête foraine à 21h.



Fête Nationale du 14 Juillet

En ce jour de fête, nous vous attendons à 21h30 au parvis de la mairie pour distribuer des lampions aux enfants.

À 22h , nous suivrons la parade des marmots jusqu'au stade de la cité St Pierre d'où sera tiré le feu d'artifice.



Equipe de la rédaction: Céline Minet - Gratiella Soyez - Mélanie Barbier - Jean-François Caux